



Le ministre de l'Eau et de l'Energie parviendra-t-il à sauver sa tête ?

Les secrets d'Etat ne sont plus ce qu'ils étaient. Rien ne se cache. En dépit du luxe de précautions prises, l'information selon laquelle le président de la République du Congo, Denis Sassou Nguesso, a eu récemment eu son homologue camerounais, le président Paul Biya, pour lui faire part de ses inquiétudes dans l'exécution du barrage de Chollet n'a pas tardé à fuir. Sassou Nguesso a expliqué au N°1 camerounais la difficulté exprimée par China Gezhouba Group Company dans l'exécution des travaux qui persistent depuis plus d'un an.

Le président congolais, appuie une source au palais de l'Unité, regrette que la partie camerounaise, représentée dans le projet par le ministre de l'Eau et de l'Energie Gaston Eloundou Essomba, « ne produit pas toujours à temps la documentation » qui permet au constructeur chinois de se déployer convenablement sur le site. Une situation, note notre source, qui a mis le chef de l'Etat en colère.

« Le président a confié le dossier à trois hauts fonctionnaires du Secrétariat général à la présidence pour savoir ce qui coince coûte coûte camerounais dans ce projet », confie au Messenger, sous le couvert de l'anonymat en raison de sa fonction, notre source.

Contre-attaque

Une thèse rapidement botteée en touche par les proches du ministre Gaston Eloundou Essomba. Ils soutiennent que c'est la partie congolaise qui bloque l'évolution des travaux. Et pour cause, peut-on d'ailleurs lire sur le site Investir au Cameroun, « le ministre de l'Energie et l'hydraulique du Congo a mené pour sa part depuis l'année 2017 les démarches nécessaires pour mobiliser les fonds inscrits dans les budgets de l'Etat pour les exercices 2017, 2018, 2019 ainsi que 2020. Malheureusement tous ces efforts sont restés sans succès.

Les services du ministre des Finances et du budget n'ont, à ce jour donné aucune suite aux nombreuses promesses faites aux représentants du ministre de l'Energie et de l'hydraulique et de la Direction du projet ». Au ministre de l'Eau et de l'Energie, l'on renseigne que le Cameroun a déjà versé 390 millions de F au compte du projet logé à UBA Cameroon via la Caisse autonome d'amortissement du Cameroun entre 2015 et 2018.

Plus tard en mai 2019, un montant de 200 millions de F a été versé dans le même compte, soit un montant global de 590 millions de F. A la clôture de ce compte le 28 février 2020, le solde était de 381,86 millions de F. Ces fonds ont été transférés à la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) dans un nouveau compte créé par le projet. Le solde, début septembre 2021, apprend-on, serait d'un peu moins de 100 millions de F.

Une partie de cet argent ayant servi à certaines activités comme: la tenue des réunions des experts, les réunions du Comité inter-Etats de pilotage, lancement d'appels d'offres, etc. Pour dire le moins, la partie camerounaise rejette le tort du retard du projet à la partie congolaise.

Une situation, dit-on, qui ne permet pas l'exécution dans les délais de toutes les décisions prises par le Comité inter-Etats de pilotage et ce, au regard des attentes des deux Etats. La contrepartie attendue de la partie congolaise devrait permettre de financer l'installation du personnel du projet à Brazzaville, au Congo.

Mais, apprend-on, depuis la nomination des responsables (directeur et directeur adjoint) en 2016, les experts et le personnel camerounais ne peuvent pas s'installer à Brazzaville pour des raisons de manque de financement de la quote-part de la partie congolaise. Le bâtiment du siège, construit par les soins de la Société d'énergie électrique du Congo n'est toujours pas équipé.

Le Messenger